



« Devenir un éco-citoyen » atelier 'pistes d'action' du 9 décembre 2010

Présents : : Mme Carré - EIE85, ; Mme Bombezin, Conseil des Sages ; Mme Lalandre, Conseil des Sages ; Mme Burgaud, Habitante ; Mme Huteau, Habitante ; Mme Drouet, la Bricoterie ; M. Lomenech, habitante ; Mme Coulais, Court Circuit ; M. Lefebvre – Biocoop Maraichine ; M. Louineau, Alliance Soleil ; Elus : Mme Gréau – adjointe à la jeunesse ; Mme Bremaud, Conseillère municipale, Ludobus. ; M. Lebourdais – adjoint affaires scolaires ; Services : M. Robriquet, Restaurant scolaire, Antoine Piraud – SDD/DUA ; Animation : Xavier Leleu – Ecodeva Conseil.

compte rendu de l'atelier

Énergie

« mieux » d'éclairage public

Plusieurs personnes rappellent que l'éclairage public est trop important à certains endroits de la Ville, comme sur l'avenue de la Faye, et trop discret à d'autres (Parée Preneau) ; l'éclairage serait inégalement ou mal réparti. Néanmoins le groupe convient de différencier les lieux et les usages (urbain et rural, carrefour ou ligne droite, public et privé, ou encore été et hiver) et propose d'aller vers « mieux d'éclairage » selon plusieurs critères : la fréquentation des lieux, la sécurité, la technologie appliquée, la gestion du parc à informatiser.

Plusieurs pistes sont proposées :

- **Réduire les plages d'éclairage** (l'idée serait d'éteindre l'été, par exemple entre minuit et 5h, en différenciant les zones urbaine et rurale)
- **Acquérir une connaissance précise des consommations liées à l'éclairage public**
- **Etudier la possibilité d'un éclairage à la demande**, comme cela se fait dans certaines villes (par téléphone)
- **Etudier la possibilité de placer des détecteurs de présence** pour un éclairage « à la demande », uniquement en cas de présence
- **Veiller à adapter les installations d'éclairage aux usages** (parfois un éclairage piéton, de faible intensité peut suffire)
- **Limiter l'éclairage du bâtiment des Salorges** en façade (2ème étage acheté par la ville)

Vers un territoire à énergie positive

M. Louineau présente ce qu'est un territoire à énergie positive : à l'instar d'une maison ou d'un bâtiment à énergie positive, c'est un territoire dont les besoins d'énergie sont réduits au maximum et couverts par les énergies renouvelables locales. L'idée est **d'étendre la dynamique de positivité énergétique pour les usages du quotidien** (chaleur, électricité, déplacements, etc.).

Sensibiliser population et professionnels

D'autre part, un travail de sensibilisation des habitants et des professionnels, notamment des artisans, semble nécessaire au groupe. Pistes proposées :

- **lister les professionnels surtout les artisans locaux**
- **conseiller les particuliers au moment des demandes de permis de construire (avec un lieu dédié ?)**
- **sensibiliser les Agences Immobilières et les banquiers par le biais de formations**
- **développer davantage la communication municipale dans ce domaine (magazine ou autre...)**
- **créer un poste de conseiller thermique à la mairie**
- **développer des visites de sites exemplaires**
- **instaurer une taxe de surconsommation ou pollution lumineuse**

Déplacements

Covoiturage

Une étude est en cours pour **l'aménagement de parkings dédiés** par le Département.

Une demande est faite par le groupe pour la **sécurisation de ces parkings notamment par le biais d'un éclairage adéquat**.

Transports en commun

Le constat est fait de cars scolaires vides voir entre Département et l'intercommunalité. On estime que **des minibus** pourraient être mieux adaptés aux besoins. Une autre piste est **d'ouvrir leur usage aux habitants**.

Une autre piste est de veiller à introduire des critères environnementaux dans les appels d'offre publics (type d'énergie, type de véhicules). Un **handibus à la demande** (en service à Rezé ou à Tours – fil bleu et vert) est également soumis.

Autres pistes :

- **organiser un système de TC à la demande en minibus**
- **Favoriser le covoiturage au sein des services municipaux, ce qui peut s'étendre à la réalisation d'un plan de déplacements**

- **Communiquer davantage sur les formules existantes du covoiturage et du TC** (exemple du minibus pour les marchés hilairois)

Déplacements doux

Un ensemble de pistes est dégagé :

- **Développer l'offre de stationnement vélo** (surtout sur les plages, le marché, sur les lieux des équipements sportifs / culturels / associatifs et en centre ville)
- **Repérer, aménager et signaler des itinéraires transversaux**, en partenariat avec la CdC par exemple vers le Pissot/Fradinière ou encore vers Notre Dame de Riez (domicile / travail ?)
- **Installer des bandes sonores afin de mieux séparer les couloirs cyclables**
- **Etudier le développement de taxis vélo professionnel**

Alimentation durable

Pistes proposées :

- **Faciliter l'installation des agriculteurs biologiques sur le territoire communal**, notamment par l'acquisition de terrains par la ville
- **Faciliter la reprise des fermes aux jeunes** (voir notamment les dispositifs « Terre de lien »)
- **Encourager l'émergence des circuits courts** (forte demande des citoyens pour les circuits courts ou AMAP)
- **Encourager à la conversion à l'agriculture biologique** (sensibiliser par des visites, rencontres, conférences...)
- **Veiller à développer la « dynamique bio » dans la restauration scolaire** (engagement des 20% en bio, légumes et fruits de saison, préférence du local)

La discussion s'est également attardée sur le projet d'installation d'une biocoop. M. Lefebvre fait état de ses difficultés à négocier avec la Ville de Saint-Hilaire pour cette installation et estime être mieux entendu à Saint-Gilles.

Déchets

Note : Cette synthèse regroupe également les éléments qui ont été discutés dans l'atelier « environnement ».

Parmi les éléments d'état des lieux, on relève :

- la bonne qualité de tri globale à l'échelle des habitants
- un manque de points d'apports volontaires dans certains quartiers
- une faible communication sur le compostage

Un ensemble de pistes est dégagé :

- **Instaurer un système de redevance incitative** comme sur le territoire d'Atlancia
- **Inciter les consommateurs à des achats éco-responsables** (suremballage) mais aussi à limiter les déchets périmés, par le biais de la communication municipale, ou en agissant auprès des gérants des hypermarchés
- **Proposer davantage de composteurs individuels et / ou collectifs** (espaces verts par exemple) et en assurer une meilleure promotion
- **Mettre en place des containers enterrés** (étude)
- **Améliorer la communication sur la collecte sélective** (jours de passage notamment)

déchetterie

Des comportements inciviques sont pointés ; plusieurs personnes témoignent d'intrusions nocturnes. D'autre part la "Bricoterie" fait état du refus de la Communauté de communes d'octroyer le droit de réemployer les déchets des bennes. Les élus présents évoquent une situation de malentendu. Elle propose en ce sens le développement d'une recyclerie sur le site de la déchetterie qui est présenté comme piste d'action (nombreuses subventions).